

Communauté de communes

Golfe de
Saint-Tropez

ENCOMBRANTS

MODE D'EMPLOI

SERVICE RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS



ALLO ENCOMBRANTS
☎ N°Vert 0 800 732 122
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

**12 communes s'engagent
pour un territoire durable**

CAVALAIRE-SUR-MER • COGOLIN • GASSIN • GRIMAUD • LA CROIX-VALMER • LA GARDE-FREINET • LA MOLE
LE PLAN-DE-LA-TOUR • RAMATUELLE • RAYOL-CANADEL-SUR-MER • SAINT-TROPEZ • SAINTE-MAXIME

■ ■ ■ www.cc-golfedesainttropez.fr

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

SUIVEZ LE MODE D'EMPLOI

1 Je vérifie la nature des encombrants

Objets refusés

- Déchets issus d'une activité professionnelle
- Déchets dangereux, matières chimiques inflammables ou explosives (acide, solvant, produits phytosanitaires, ...)
- Vitres, miroirs, pare-brise
- Déchets verts, piles et batteries, huile de vidange, ordures ménagères
- Pneus, amiante
- Gravats, déchets de chantiers
- Déchets explosifs : bouteilles de gaz, cuves à fuel
- Déchets mal conditionnés susceptibles de souiller la voie publique, les personnes et les matériels de collecte

La réglementation en vigueur impose aux distributeurs et aux vendeurs d'équipements : pneumatiques, équipement électriques et électroniques, de reprendre votre ancien matériel (avec l'emballage) en échange de l'achat d'un produit. C'est la reprise 1 pour 1.

2 Je trie mes encombrants

Objets acceptés et triés par catégorie

- Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques (si anciens et non repris par un vendeur)
- Ferraille
- Bois
- Mobilier usagé, matelas, sommiers, moquette, cartons et gros emballages (si non repris par un vendeur), déchets de petits travaux de bricolage

MAXI :
1 m³ par enlèvement
et par logement

DÉPÔT EN DÉCHÈTERIE

AYEZ LES BONS RÉFLEXES !

Vous pouvez déposer vous-mêmes vos encombrants dans l'une des 11 déchèteries du Golfe de Saint-Tropez.

CONTACTS



Particuliers

CAVALAIRE-SUR-MER

04 94 64 63 25

COGOLIN

06 46 59 26 13

GRIMAUD

06 62 98 58 76

LA CROIX VALMER

04 94 79 69 59

LA GARDE-FREINET

06 72 05 10 82

LA MOLE

04 94 54 76 89

LE PLAN DE LA TOUR

07 77 70 36 86

RAMATUELLE

06 14 03 33 89

RAYOL-CANADEL-SUR-MER

06 46 60 68 65

SAINTE-MAXIME

06 60 35 96 75

SAINT-TROPEZ

07 78 57 01 51

Professionnels

CAVALAIRE-SUR-MER

04 94 64 63 25

GRIMAUD

06 62 98 58 76

RAMATUELLE

06 14 03 33 89

SAINTE-MAXIME

06 60 35 96 75

SERVICE GRATUIT RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS SUR INSCRIPTION OBLIGATOIRE

3 Je prends rendez-vous

Précisez le volume approximatif et la nature du matériel à collecter.

Votre demande est prise en compte, vos encombrants seront enlevés devant votre habitation, lors de la prochaine collecte, en bordure de voie publique.

ALLO ENCOMBRANTS

N°Vert 0 800 732 122



Pour Saint-Tropez
04 94 97 10 27

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
DU LUNDI AU SAMEDI DE 8 H 30 À 17 H 30

4 Je sors mes encombrants

Les encombrants ménagers doivent être impérativement déposés la veille au soir du jour de collecte, en bordure du trottoir le plus proche du domicile. Ils restent sous la responsabilité du déposant jusqu'à leur enlèvement par l'opérateur de la collecte. Ne pas déposer à proximité des points de collecte.

Aucune prestation de "déménagement" ne peut être effectuée.

Aucun encombrant ne devra être sorti sans inscription préalable, sous peine d'amende.

CONSEIL

Les encombrants sont des objets à usage domestique et individuel. Leur dépôt sur le trottoir ne doit pas gêner la circulation des piétons, poussettes et Personnes à Mobilité Réduite. Les encombrants ne doivent pas présenter un danger lors de leur manipulation par les agents de collecte.

Article R.632-1 du Code Pénal

ATTENTION



Les types de déchets pris en charge varient selon les déchèteries.
Renseignez-vous avant tout déplacement au 04 94 96 06 68.



DÉCHETS ENCOMBRANTS



MOBILIER



MÉTAUX



BOIS



DÉBLAIS / GRAVATS



DÉCHETS VERTS



AMPOULES



DEEE



PILES ET ACCUMULATEURS



CARTONS



VERRES



BATTERIES



HUILES DE VIDANGE



PNEUMATIQUES



DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (DDS)



CARTOUCHES D'ENCRE



BOUTEILLES DE GAZ



EXTINCTEURS



RADIO AV. 2000



HUILES DE FRITURES



TEXTILES

2017

PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS



PERIODES

1^{er} AVRIL > 31 OCTOBRE1^{er} NOVEMBRE > 31 MARS

	1 ^{er} AVRIL > 31 OCTOBRE	1 ^{er} NOVEMBRE > 31 MARS
CAVALAIRE	2 ^e et 4 ^e Lundis	2 ^e Lundi
COGOLIN	Toute l'année	1 ^{er} et 3 ^e Mardis
GASSIN		1 ^{er} et 3 ^e Mercredis
GRIMAUD		2 ^e et 4 ^e Mercredis
LA CROIX VALMER		1 ^{er} et 3 ^e Lundis
LA GARDE FREINET	2 ^e et 4 ^e Mardis	2 ^e Mardi
LA MOLE	2 ^e et 4 ^e Jeudis	2 ^e Jeudi
PLAN DE LA TOUR	1 ^{er} et 3 ^e Lundis	3 ^e Lundi
RAYOL CANADEL	2 ^e et 4 ^e Vendredis	2 ^e Vendredi
SAINTE MAXIME	Toute l'année	1 ^{er} et 3 ^e Jeudis

Saint Tropez :

Tous les lundis matins sur rendez-vous, au 04 94 97 10 27
Collecte réservée aux personnes âgées et à mobilités réduites

Jour férié : collecte décalée au lendemain
Possibilité d'extension de la collecte
au lendemain selon besoins.

ALLO ENCOMBRANTS

► N°Vert 0 800 732 122

Pour Saint-Tropez : 04 94 97 10 27

Appel gratuit depuis un poste fixe
Du lundi au samedi de 8 h 30 à 17 h 30

ALLO DECHETS

04 94 96 06 68

contactdechets@cc-golfedesainttropez.fr

Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez - Hôtel Communautaire - 2, rue Blaise Pascal - 83310 Cogolin



www.cc-golfedesainttropez.fr

Communauté de communes
Golfe de Saint-Tropez